



West Africa Institute

Avenida da Liberdade e Democracia,
Nº 9 – 5º andar Praia
Achada Santo António

BP 396- A
Cape Verde

Phone: +238-(0)262-40-58
www.westafricainstitute.org



Center for European
Integration Studies



Rheinische
Friedrich-Wilhelms-
Universität Bonn



Center for European
Integration Studies

Walter Flex-Straße 3
53113 Bonn

Phone: +49-(0)228-73-1810
www.zei.uni-bonn.de

Ludger Kühnhardt
**L´Afrique et l´Europe:
Relations comparés et
processus d´intégration
régionale conjointe**

ISBN 978-3-941928-24-4



WAI-ZEI PAPER

No.4
2013

Ludger Kühnhardt

L'Afrique et l'Europe: Relations comparés et processus d'intégration régionale conjointe

I. Contexte et focalisation

Les relations entre l'Europe et l'Afrique étaient définies trop longtemps par un sens de la supériorité européenne, par l'ambition de conquérir, d'exploiter et de dominer. Très souvent, l'Europe se caractérisait comme continent éclairé, avec un certain racisme de supériorité. Même les relations entre les Européens étaient déterminées par ces intuitions agressives: Par la supériorité, un sens de dominance, de honte et d'orgueil. Au fond d'analyse, les conquêtes coloniales étaient une projection de ces attitudes nationalistes parmi les Européens. Le colonialisme comme tel n'était pas un projet européen. Pour longtemps, l'ambition de projeter le pouvoir national a défini les relations entre les pays européens - et exactement ce comportement se reflétait aussi en dehors de l'Europe dans les relations des pays européens vis-à-vis les sociétés africaines. Le colonialisme n'était pas une stratégie européenne commune mais au contraire une stratégie nationaliste et donc anti-européenne. Et, plus important, le colonialisme comme tel n'était pas lié à une stratégie bi-continentale. Ce qui représentait une stratégie bi-continentale à l'âge du colonialisme c'était l'idée d'Eurafrrique dans ses dimensions diverses.

Pour souligner l'importance du partenariat de notre temps, il faut donc distinguer entre trois phases historiques de relations entre l'Afrique et l'Europe lors du 19ième et 20ième siècle: Phase 1: L'idée d'Eurafrrique et la dominance coloniale exercée par des pays européens l'un contre l'autre; phase 2: Le projet d'une association postcoloniale défini par la logique du développement et la collaboration commerciale et basé sur la primauté des états de deux côtés; phase 3: La décolonisation du post-colonialisme qui se déroule actuellement et

Ludger Kühnhardt

Prof. Dr. Ludger Kühnhardt est Directeur du Centre de Recherche sur l'Intégration Européenne (ZEI) et Professeur de Science Politique à l'Université de Bonn. Il était Professeur de Science Politique à l'Université de Freiburg et Professeur Visitante dans des universités prestigieuses, y inclu à Cape Town, Stanford, Oxford et Seoul. Il a travaillé comme journaliste, aussi en Afrique, et comme consultant politique, y inclu pour des hautes personnalités politiques en Allemagne, à l'Union Européenne, au du Conseil de l'Europe et à la CEDEAO. Il est membre du Comité Scientifique de l'Institut de l'Afrique de l'Ouest (IAO). Parmi ces livres, les suivants sont à mentionner: L'Universalité des Droits de l'Homme (1987), en allemand; European Union: The Second Founding (2008); Region-Building (2010), 2 volumes.

qui ouvre la perspective d'un vrai partenariat parmi les continents, ses régions et ses peuples au-dessus des états-nationaux et leur inclination de se définir comme projet autonome.

Après la réflexion sur les trois phases historiques entre l'Afrique et l'Europe, je vais rappeler la raison clé pour l'avancement d'intégration régionale, soit en Europe, soit en Afrique. J'ajouterai quelques critères qui sont importants pour établir une intégration durable et profonde. Finalement, je discuterai les principes fondamentaux qui peuvent guider le partenariat entre l'Europe et l'Afrique dans ses prochaines phases. De plus, je proposerai que l'idée de la «solidarité des faits» – le principe qui organise les relations franco-allemandes depuis la déclaration Schuman - constitue aussi les rudiments pour l'avenir des voisins européens et africains.

II. Les phases historiques entre le continents voisins

Phase 1: Parmi les idées qui ont avancé la conquête coloniale vers une stratégie bi-continentale, l'idée d'Eurafrrique était particulièrement significative pour la pensée coloniale en Europe sur les relations avec l'Afrique: Pour les colonialistes en général, l'Afrique était perçue comme un continent sous-développé et incapable de s'organiser même sur la base de rationalité. Pour ceux qui ont proposé l'idée d'Eurafrrique, l'Afrique n'était qu'une prolongation d'Europe, c'est-à-dire une arrière-cour située au sud d'un continent si fier de soi-même. Déjà parmi certains penseurs du 19ième siècle, comme Barthélemy Prosper Enfantin, un Saint-Simonist, ou Friedrich List, qui „avait aussi songé à un ‚Zollverein‘ étendu à l'Afrique“ (Metzger, 2005, p.59), l'idée d'Eurafrrique était vivante. Mais le 20ième siècle a vu la définition de cette idée en pleine force. L'iconographie d'Eurafrrique est révélatrice: Entre les années 1920 et 1960, des conceptions diverses d'Eurafrrique ont trouvé une expression dans les textes européens et, surtout, dans les mappemondes (Muller, 2005, pp.9-33).

Une Europe menacée par son déclin après la Première Guerre mondiale, définie par ses craintes internes telles que ses pressions géopolitiques et démographiques externes, était à la recherche de sa propre place dans le monde. Entre outre, l'euro-enthousiaste autrichien Richard Coudenhove-Kalergi (Muller, 2005, pp.11,28 en référence à Coudenhove-Kalergi, 1953, pp.151-152) ainsi que le géo-stratège allemand Arthur Dix (Muller, 2005, pp.12,28 en référence à

Dix, 1932, pp.311-229) ou l'architecte allemand Herman Sörgel (Muller, 2005, p.13 en référence à Sörgel, 1932, p.100) ont désigné les plans d'une union pan-européenne y incluant les colonies françaises en Afrique, sans la Grande-Bretagne et, surtout, sans la Russie. Sörgel l'a imaginée comme une „Atlantropa“. Dans un article du 20 avril 1957, le „Business Week“ de New York a proposé une „Eurafrica“ essentiellement comme un marché commun de six pays fondateurs en Europe de l'Ouest prolongé par l'Afrique, qui a pour objet le combat de la pauvreté en Afrique et également le contrôle de la périphérie européenne (Muller, 2005, p.13). Le socialiste français Sarraut a songé à une „Eurafrrique vraiment républicaine“ (Montarsolo, 2005, p.90), étant quand même une Eurafrrique coloniale. Le socialiste anglais Ernest Bevin a parlé d'une „Euro-Africa“ (Deighton, 2005, p.98-118) comme une Union de l'Ouest avec une dimension sous-saharienne. Les représentants des industrielles minières ont pensé de l'Eurafrrique en 1953, en créant un „Consortium européen pour le développement des ressources naturelles de l'Afrique à Luxembourg“ (Muller, 2005, p.20). Dans sa première phase, l'Eurafrrique était sans doute un concept colonialiste, quelques fois inspiré de la gauche dans les moments progressistes en croyant à l'avenir technologique et industriel, quelques fois inspiré de la droite par des éléments géopolitiques en considérant l'angoisse d'une Europe en déclin.

Après la Deuxième Guerre mondiale, l'idée d'Eurafrrique était revitalisée comme la conception d'une troisième force entre le monde atlantique dominé par les États-Unis et l'espace eurasiatique sous l'hégémonie de l'Union Soviétique. Dans ce contexte, l'Afrique n'occupait qu'une fonction dans la géostratégie de la Guerre froide. C'était la période d'un „néo-colonialisme éclairé“, comme l'historien Marc Michel le disait (Michel, 1983 cité dans Bitsch/Bossuat, 2005, p.131). L'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Paris, Alfred Duff Cooper, a proposé la création d'une Union Africaine sous la direction d'Europe (Adamthwaite, 2005, p.131). Comme les autres participants de cette discussion, il a réfléchi à l'idée d'Eurafrrique comme une troisième force dans la politique mondiale, une force en même temps atlantique et euro-africaine. Le résultat historique de cette phase n'était pas la création d'une troisième force, mais enfin l'indépendance du tiers-monde, un monde autonome, sans acceptant aucune conception paternaliste, un monde d'auto-détermination et d'identité authentique.

Phase 2: Encore un mois avant la signature des Traités de Rome, le ministre des Affaires Etrangères françaises, Christian Pineau, a présenté son idée d'Eurafrrique à l'ONU (en février 1957). Mais en réalité, avec les Traités de

Rome, les traités fondateurs de la Communauté Economique Européenne, la deuxième période des relations modernes entre l'Afrique et l'Europe commençait. C'était la période des relations associées, définies par l'espoir du développement, et des relations commerciales privilégiées. Les articles 131 et 136 du Traité de Rome représentaient un compromis entre les intérêts différents des six pays fondateurs de la CEE: la France a réussi l'association de ses territoires d'outre-mer par le marché commun européen, sans oublier l'appui de la Communauté pour financer le développement de ces territoires. L'Allemagne de l'Ouest était capable de limiter ses obligations financières à cinq ans - le fonds de développement créé à l'époque existe jusqu'à aujourd'hui - et l'assurance que la politique européenne en Afrique sera cohérente avec l'article 73 de la Charte des Nations-Unies, c'est-à-dire en faveur de l'auto-détermination de tous les peuples.

Au début, l'agenda de l'association entre l'Europe et l'Afrique - reconnaissante de l'inévitabilité d'une indépendance africaine - était encore politique et stratégique; soit pour les Français qui n'ont pas accepté la Grande-Bretagne dans l'enjeu européen, soit pour les Allemands qui étaient à la recherche d'une réhabilitation morale et de leur souveraineté perdue après leur responsabilité pour l'éclat de la Guerre mondiale. Les Traités de Rome étaient les premiers dans la longue liste des compromis entre les Français et les Allemands. Mais ce qui est aussi certain: la dimension d'Afrique ne joue aucun rôle si on discute l'origine de l'intégration européenne aujourd'hui en Europe. Le récit dominant s'occupe avec la réconciliation interne en Europe. Surtout, un aspect de l'impérialisme colonial était la projection des conflits internes autour du monde. Mais le monde a toujours continué de jouer un rôle important en dehors des règles européennes. Donc, grâce à la faiblesse des vainqueurs européens de 1945, la France et la Grande-Bretagne, et grâce à une Allemagne divisée, la protection d'Europe commençait sous l'abri américain. Les États-Unis étaient toujours en faveur de l'auto-détermination des peuples colorés - dès les paroles de Woodrow Wilson jusqu'à la politique de Roosevelt et Truman. L'Eurafrrique, dans n'importe quelle dimension, n'était jamais une option américaine.

L'association alors, la deuxième phase historique des relations bi-continentales: Les Traités de Rome, et surtout le Traité de la Communauté Atomique Européenne, étaient orientés vers la perspective d'une association des territoires d'outre-mer en faveur de leur propre développement et également en faveur du développement en Europe. Les intérêts commerciaux, les besoins d'énergie,

les marchés d'importation pour les produits européens - c'était le contenu des perspectives d'une association située entre une Europe renaissante après la Deuxième Guerre mondiale et une Afrique libérale au déclin du colonialisme. La dimension morale des relations dans ce genre d'association était un produit des années 60 et 70, avec la focalisation à l'aide du développement et avec la réflexion sur la culpabilité coloniale. Certainement, les vieux conflits intra-européens - aussi exercés aux territoires africains - n'étaient pas totalement éliminés dans les années 60 et 70. Le veto de Général de Gaulle contre l'application de la Grande-Bretagne dans la Communauté Economique Européenne en 1963 portait aussi une dimension de la compétition globale, même si c'était une compétition postcoloniale qui était surchargée par la Guerre froide. La potentialité d'une Eurafrique démocratique et parlementaire se présentait encore une fois à l'occasion de la conférence parlementaire eurafricaine à Strasbourg en juin 1961 (Vahsen, 2005, pp.375-391). Mais l'Eurafrique républicaine ou même démocratique était déjà surpassée par l'indépendance nationale et l'association des pays africains avec une Europe postcoloniale et, en plus, post-nationaliste qui a commencé de s'unifier pas à pas.

L'association était définie par les Traités de Rome, et par la Convention de Yaounde, par les conventions de Lomé, et par la Convention de Cotonou en 2000 qui étaient des projets postcoloniaux, définis par le calcul du développement et par les intérêts commerciaux, précisés graduellement par les expériences spécifiques et politiques (Moreau, 2000, pp.6-10 ; Hurt, 2003, pp.161-176 ; Grimm, 2009, pp.63-65 ; Lee, 2009, pp.83-110). La conception d'une association exposée dans ces Conventions joue un rôle dans le processus de la réconciliation des Européens: En acceptant la Grande-Bretagne dans la Communauté Européenne, les autres partenaires européens ont simplement élargi la surface de l'association, en intégrant aussi les pays du Commonwealth anglais. L'intégration était déterminée par la méthode de simplement élargir le focus pour établir un équilibre entre les différences des pays européens. Cette décision a aussi influencé les relations en Afrique propre: Il n'était pas une coïncidence que le traité fondateur de la CEDEAO en mai 1975 était suivi quelques mois après par la signature de la première Convention de Lomé, effectivement signée en février 1975 - et, bien sûr, l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté Economique Européenne en 1973.

Le Traité de l'amitié franco-allemande signé en janvier 1963 n'a pas joué un rôle principal dans le développement des relations entre l'Europe et l'Afrique.

Sans définir des objectifs communs, le Traité de l'Elysée a simplement agrégé les aspirations eurafricaines françaises et les visions paneuropéennes allemandes, sans y faire explicitement référence. Le Traité de l'Elysée a promis de coordonner la politique du développement entre Bonn et Paris. Mais le problème principal consistait des mots utilisés et, également, de l'absence d'une précision sur les objectifs de cette coordination: En 1963, la France poursuivait une politique autonome vis-à-vis ses territoires d'outre-mer, ses colonies et ses ex-colonies, en utilisant l'Afrique pour son enjeu stratégique. L'Allemagne essayait de profiter des aspects commerciaux et morales en poursuivant une politique en faveur du développement et de l'auto-détermination d'un côté et une politique en faveur de l'intégration européenne de l'autre.

Les limites de la politique d'association vues en parallèle à la persistance des intérêts spécifiques entre les pays européens dans leur projection globale étaient évidentes lors de toute cette période d'association: la France se faisait critiquer pour la continuation de „Françafrique“, la Grande-Bretagne a préféré les relations spéciales envers les Etats-Unis et l'Allemagne était dirigée vers la résolution de la division du pays ce qui était plus favorable à la réconciliation avec l'Europe de l'Est qu'à la redéfinition de ses relations avec l'Afrique. Finalement, le processus a trouvé ses limites à cause de trois raisons: la réalisation en étapes des limites du projet d'association grâce à la confiance des Africains, les autres acteurs au marché mondial sous pression des activités privilégiées entre l'Europe et l'Afrique et, l'intensification du processus d'intégration européenne y incluant la dimension extérieure des relations européennes.

Phase 3: Donc, l'Afrique et l'Europe ont commencé la troisième phase de leurs relations réciproques, le partenariat. L'un des résultats des processus multidimensionnels contemporains en Europe est la redécouverte d'Afrique comme voisin, comme problème surtout, mais aussi comme possibilité, un partenaire en pleine transformation. La perception de pression, la réflexion sur les marchés vivants, l'angoisse de la présence chinoise et le concours avec les Etats-Unis du rôle stratégique et global, ces éléments pavèrent le chemin de la redécouverte d'Afrique après la fin de la Guerre froide. En même temps, l'Union Européenne avait commencé de vraiment s'intégrer - le marché uni, l'euro, les processus de réforme des institutions avec une dimension plus européenne, parlementaire et fédérale, les activités dans le cadre de la politique extérieure et de la sécurité jusqu'à la création du Service Extérieur Européen. Finalement, les pressions en provenance de la mondialisation, le bouleversement

des piliers du pouvoir au monde et une nouvelle discussion interne sur le déclin d'Europe - cette fois la réponse n'était pas une nouvelle version d'Eurafrique ou même du concept de l'association, cette fois la réponse était la recherche d'un vrai partenariat entre l'Afrique et l'Europe.

En 2005, l'Union Européenne a préparé sa propre stratégie sur l'Afrique (Commission de l'Union Européenne, 2005), suivie en 2007 par la stratégie commune entre l'Union Africaine et l'Union Européenne. Aujourd'hui, ces faits sont à la base d'une nouvelle époque de relations entre les deux continents voisins. C'est le début d'un processus à long terme. Mais le processus est historique: la décolonisation du post-colonialisme. Il contient la transformation des générations et des itinéraires, des perspectives et des sujets. Surtout, il est resté un processus à long terme, plein de contradictions, avec beaucoup de ruptures, de frustrations, mais en même temps, c'est un processus fascinant, plein d'essais et d'efforts substantiels et sérieux.

Le printemps arabe ajoute une dimension particulière aux relations bi-continentales entre l'Europe et l'Afrique: la destruction de la division artificielle entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. L'Union pour la Méditerranée – étant une approche européenne qui donne substance à la ségrégation de l'Afrique du Nord avec l'Afrique subsaharienne - était toujours limitée dans ses objectifs et ses applications possibles. Selon les événements du printemps arabe, il est indubitable que les défis structurels en Afrique du Nord ne sont pas très étranges à l'agenda de l'Afrique subsaharienne: la nécessité d'une limitation du pouvoir exécutif, les problèmes constitutionnels et, surtout, la frustration de la jeunesse sur l'état économique de leur pays. Donc, le printemps arabe et ses espoirs inachevés renforcent la nécessité de donner plus de substance et de réalisme au partenariat entre l'Europe et l'Afrique.

Le partenariat entre l'Union Africaine et l'Union Européenne définit la troisième période des relations entre l'Europe et l'Afrique. C'est une période à peine commencée qui se réalisera lors des décades suivantes. La base de ce partenariat, c'est une Europe transformée par sa propre intégration et une Afrique transformée par sa propre renaissance. Ce développement se caractérise par la décolonisation de l'ère postcoloniale, intellectuellement et en réalité. Le partenariat Euro-Africain est défini par le respect mutuel, la coopération réciproque, les principes de la liberté et de la solidarité, l'inclusion et le dialogue politique pour gérer les différences et pour réaliser des valeurs ajoutées.

III. Conditions pour l'intégration régionale viable

La structure extérieure des relations entre l'Europe et l'Afrique reflète la transformation perpétuelle des structures et des objectifs internes au sein des deux continents voisins. La première phase était définie par deux objectifs disparates:

- organiser la paix, c'était l'objectif principal en Europe,
- protéger l'indépendance, c'était l'objectif principal en Afrique.

Les conséquences étaient évidentes: Pour l'Europe, la priorité était le lancement des mécanismes internes pour consolider la paix par les instruments de contrôle réciproque et donc par des mécanismes pour partager la souveraineté sur des ressources économiques les plus stratégiques, c'est-à-dire du charbon et d'acier, suivi de près par l'agriculture et par les marchés entiers. Pour l'Afrique, la priorité était la création de l'Organisation pour l'Unité Africaine comme instrument protecteur de l'indépendance, la souveraineté nationale et le principe de non-ingérence aux affaires internes. Paradoxalement, lorsque l'Europe commençait à surpasser la primauté d'état national en reconnaissant ses ambiguïtés comme source principale de pouvoir interne et également de conflits externes, l'Afrique embarquait aux processus inverses: la création des nations et des états, souvent un peu artificiels - comme c'était le cas d'ailleurs, y inclus l'Europe il y a des siècles.

Les conséquences de ces deux priorités disparates ont coupé les liens coloniaux et les fantasmes eurafricains. Ils provoquent presque une clôture des relations réciproques. L'Europe s'occupait de soi-même, pareille pour l'Afrique. Bien sûr, les relations formelles continuaient: l'âge du développement sous la base d'association était plein d'activités. Mais comme conséquence des priorités principales, les acteurs se sont spécialisés. C'est-à-dire que les acteurs du développement étaient à part des acteurs politiques et stratégiques. L'itinéraire du développement et d'aide n'était pas vraiment lié aux autres politiques des pays industrialisés. L'Afrique devenait un continent à part de l'Europe. Autrement dit: l'âge du développement et d'aide a annulé les relations stratégiques et, plutôt, les perceptions réciproques des deux continents. Pour l'Afrique, l'Europe était de plus en plus un continent fortifié avec une certaine projection morale exercée comme alibi par les moyens d'aide de développement (quelques fois avec des conditionnalités inacceptables); pour l'Europe, l'Afrique était un conti-

ment loin, fermé, plein de conflits, fragile et frustrant. En réalité, les processus n'étaient plus différenciés lors des décades d'association – c'est-à-dire entre 1960 et 1990. L'engagement de l'Europe se manifestait dans la transformation des relations entre les états-membres qui était accessible aux citoyens; l'élection du parlement européen en direct était symbolique. L'Afrique s'engageait avec les réformes internes; la première vague de démocratisation et la révision des processus d'intégration régionale étaient également symboliques. La fin de la Guerre froide a redéfini le contexte pour les relations bilatérales. Aujourd'hui, c'est l'âge de la mondialisation qui sert comme point de référence aux relations bi-continentales. Les effets pour l'Europe sont évidents: la conclusion du marché commun avec l'introduction de l'euro, l'établissement des structures pour une politique extérieure et pour une sécurité commune, et le débat sur la légitimité démocratique (Kühnhardt, 2008). Pour l'Afrique, les effets étaient également évidents: la création de l'Union Africaine définie par le changement d'une politique de non-ingérence à une politique de non-indifférence (Williams, 2007, pp.253-279), la rationalisation des projets d'intégration régionale étant donné la création des communautés régionales d'intégration économique (en anglais: Regional Economic Communities, REC) avec des objectifs multidimensionnels.

C'était donc le point de départ au moment de la dernière période qui était la plus innovatrice dans les relations réciproques des deux continents: l'initiative d'un partenariat bi-continental. Pourtant, cette constellation est chargée des éléments paradoxaux. Au milieu de la crise de dettes publiques de ses états membres et la nécessité de renforcer l'union monétaire et économique, l'Europe s'occupe plutôt de soi-même, lorsque, à l'inverse, plus que jamais l'Afrique s'ouvre au monde entier, y inclus la Chine, le Brésil, l'Inde, la Turquie et d'autres partenaires (Taylor, 2010).

Quand même, les relations entre l'Europe et l'Afrique - for better or worse - sont plus intensives que d'autres relations d'Afrique avec des régions ou continents extérieurs. L'investissement en provenance de l'Union Européenne (agrégée) est plus haut que les investissements en provenance des autres régions qui s'engagent en Afrique; le commerce entre l'Union Européenne (agrégée) et l'Afrique est plus haut que le commerce entre l'Afrique et d'autres régions; l'aide du développement en provenance de l'Union Européenne (agrégée) est plus forte que l'aide du développement en provenance des autres régions. L'Union Européenne est surtout définie par une diversité des relations extérieures, parmi lesquelles les relations économiques et stratégiques avec les Etats-Unis

restent les plus intensives. Mais il faut reconnaître que l'Union Européenne a redécouvert l'Afrique comme voisin en reconnaissant la transformation de l'Afrique contemporaine.

Les deux voisins doivent intensifier ce processus de redécouvrir l'un l'autre dans la complexité juste. Pour l'Europe cela signifie plutôt une correction de la perception d'Afrique: Aujourd'hui pour la première fois, l'Afrique est plus que jamais un continent d'espoir qu'un continent d'angoisse. Il faut différencier parce que l'Afrique comme telle n'existe pas. Il y a de plusieurs Afriques. L'Europe doit respecter les réalités du continent, y inclus les structures continentales et régionales d'intégration. L'Europe peut contribuer à la recherche africaine d'un équilibre entre la stabilisation des pays nationaux et l'approfondissement des structures régionales et continentales. Le plus grand problème des deux voisins est similaire aujourd'hui: L'implémentation des décisions et des règles prises par un consensus politique et souvent renforcées par des décisions juridiques. Le problème de l'implémentation du consensus régional est fondamental même si on peut avoir l'impression que ce n'est qu'un problème technique. En réalité c'est intellectuellement le problème principal des processus d'intégration régionale, soit en Afrique, soit en Europe: Comment mieux implémenter les projets en commun pour convaincre les citoyens du bien de l'intégration? - ce doit être le point de départ pour une discussion fructueuse entre les acteurs et penseurs des deux régions voisines.

En réfléchissant des expériences globales avec des systèmes d'intégration régionale, on peut tomber sur trois points fondamentaux pour avancer le discours sur l'implémentation des idées organisées par rapport à l'intégration régionale, c'est-à-dire: l'union douanière, le marché commun, le commerce inter-régional, l'union politique, l'organisation des institutions supranationales et fédératives, la politique extérieure commune, la primauté du droit régional, la balance de la légitimité des structures nationales et la légitimité des institutions supranationales (Kühnhardt, 2010, pp.11-70).

1. Des pays faibles produisent une intégration faible. A la fin, l'intégration régionale contient la création d'une valeur ajoutée régionale. Enfin, elle est basée sur la question simple et claire: qu'est-ce que nous voulons faire ensemble pour le bien-être de tous? Il est légitime d'ajouter: qu'est-ce qui serait la valeur ajoutée pour mon pays spécifique? Mais la solidarité commune et les mécanismes politiques, économiques et juridiques fonctionnent seulement si les éléments

constituants d'un système régional sont assez solides et forts pour garantir la volonté politique commune et pour faciliter l'implémentation des décisions collectives et régionales. Donc, des pays faibles ou même fragiles peuvent espérer que leur propre intégration dans un système régional les stabilisera jusqu'à un certain point. Il n'y a pas de réponses scientifiques pour mesurer ce point-là. Et, c'est aussi vrai: les structures peuvent murer par la crise. Pourtant, il est indubitable que la fragilité et la faiblesse d'un état national limitent le processus d'intégration régionale pour tous les participants. La conception d'une coopération renforcée soulagera ce problème et avancera les projets régionaux sans attendre les restrictions, la fragilité ou le scepticisme d'une région.

2. Des pays non démocrates ne produisent pas de structure supranationale légitime fondée sur la primauté d'un droit commun. L'Union Africaine a décidé de poursuivre un chemin inclusif pour l'application de la conception de «building blocs» régionaux. Eliminer l'affiliation chevauchée c'est une chose, mettre en œuvre des processus réels et solides d'intégration régionale, c'est une autre. Dans l'analyse finale, un système d'intégration solide et forte doit accepter la primauté d'un droit régional au vrai. Quand même, cela ne fonctionne pas parmi des pays avec des régimes incomparables. A la fin, ce sont seulement des pays gouvernés par une démocratie réelle fondée sur l'état du droit qui garantissent l'application d'un droit commun et régional.

3. L'intégration régionale - si on la veut ou non - est un processus multidimensionnel et à long terme. Il est impossible d'isoler la logique économique de la logique politique ou bien de la logique juridique. L'intégration est un processus de deux chemins réciproques: les structures nationales influencent la réalité régionale et à l'inverse. Il n'y a pas un chef-d'œuvre théorique sur le chemin objectif qui guidera les processus d'intégration régionale. L'intégration, c'est un processus par tâtonnement, des réponses aux crises et des relances perpétuelles. Même si les parties constituées d'intégration régionale ne veulent pas passer la souveraineté nationale au niveau régional, le processus lui-même le fait. C'est-à-dire: L'intégration fonctionne comme une modalité réciproque entre le niveau national et le niveau régional - et à l'inverse. Comme conséquence, l'intégration régionale - soit dans le contexte de l'Union Européenne, soit dans le contexte de l'Union Africaine (ou même dans le contexte de la CEDEAO) - est un projet politique très pratique avec la nécessité de réfléchir, d'anticiper ses effets et ses détours, ses obstacles et ses limites.

En 2013, au moment de l'écriture de cette analyse, l'Union Européenne se trouve dans une période dans laquelle le caractère politique de l'intégration est retourné au centre du débat. La crise des dettes publiques nationales s'est transformée en un nouveau projet pour avancer l'union politique européenne. En Afrique, également, l'Union Africaine s'occupe avec des modalités techniques pour améliorer son effectivité. Les deux groupements ont besoin de gagner plus de légitimité et de crédibilité par les résultats de leurs efforts. Le résultat des faits, c'est la clé pour renforcer la confiance de la population dans les projets d'intégration. Cet argument appartient aussi aux communautés économiques régionales en Afrique. Aujourd'hui, la CEDEAO (Communauté Economique des Etats d'Afrique d'Ouest), la Communauté d'Afrique Orientale (East African Community, EAC) et la Communauté du Développement d'Afrique Australe (Southern African Development Community, SADC) sont les projets d'intégration régionale en Afrique les plus prometteurs. Pour l'Union du Maghreb Arabe (AMU), la Communauté des Etats Sahélo-Saharienne (CEN-SAD), l'Autorité Intergouvernementale du Développement (IGAD), la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), et la Communauté d'un Marché Commun d'Afrique du Sud et d'Ouest (COMESA), les perspectives sont tout à fait moins claires.

Pour la CEDEAO, le problème d'harmoniser et, finalement, d'unifier ses efforts avec l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) est similaire à la situation de la CEEAC vis-à-vis la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire d'Afrique centrale). Les relations restent sensibles entre les deux communautés monétaires postcoloniales et les deux visions régionales authentiques. Dans l'analyse finale, c'est une situation dans laquelle des relations entre l'Afrique et l'Europe postcoloniales se touchent avec l'innovation d'une Afrique authentique: l'UEMOA et la CEMAC appartiennent à un passage d'Europe africaine coloniale et au mieux postcoloniale, lorsque la CEDEAO et la CEEAC représentent l'avenir qui est défini par la décolonisation des périodes coloniales et, également, postcoloniales.

L'existence d'une monnaie commune, sans doute, représente un élément fort du progrès intégrationniste. Mais l'existence d'une monnaie commune n'est pas durable sans contexte. Dans le cas d'euro, on a vu qu'une politique monétaire commune n'est pas suffisamment solide sans coordination, plutôt l'intégration de la politique macro-économique et, par conséquent, fiscale. Pour l'Union Européenne, la réalisation d'une union fiscale sera le dernier pas d'une nou-

velle vague d'intégration politique. Il sera ni facile ni rapide de la réaliser. Mais les expériences des trois années passées ont démontré clairement que la seule solution durable est la perspective que les hommes politiques réclament «plus d'Europe» - c'est-à-dire: plus d'éléments d'intégration régionale profonde, plus de solutions fédératives.

En Afrique, l'existence de deux unions monétaires ne reflète pas l'état réel et solide d'un marché commun, ni en Afrique Central, ni en Afrique de l'Ouest. Par conséquent, il n'y a que deux alternatives: Transformer l'union monétaire CEMAC et l'union monétaire UEMOA dans un marché commun réel et solide avec des dimensions d'une union politique, y inclus un parlement élu en direct, un cour de justice avec puissance et une politique étrangère commune - ou bien mêler l'UEMOA et la CEDEAO d'un côté, et la CEMAC et la CEEAC de l'autre, vers une communauté régionale réelle et multidimensionnelle, vers un marché commun, une monnaie transfrontalière et des dimensions macro-économiques et politiques (Tolentino/Vogl, 2011; Uche, 2011). Les chemins seront longs, durs et controversés, mais ils sont inévitables pour sauvegarder les unions monétaires africaines comme projets d'une Afrique décolonisée de son héritage colonial et postcolonial.

En plus, les problèmes de la stabilité, de la paix et de la tolérance restent graves en Afrique de l'Ouest. La crise au Mali a avancé, sous pression, l'option de la CEDEAO comme idée organisatrice d'une Afrique de l'Ouest responsable de soi-même, appuyée par l'Union Africaine qui a activé, pour la première fois, les contributions financières africaines pour financer une opération de la paix africaine. L'opération MISMA deviendra l'instrument clé pour donner solidité et crédibilité à la vision d'une Afrique intégrée qui donne substance à la promesse d'une responsabilité africaine pour des problèmes africains, y inclus le financement de cette opération essentielle pour sauvegarder la stabilité et pour garantir le retour à une bonne gouvernance au Mali.

Les deux partenaires - l'Union Africaine, ses états membres et les communautés régionales d'un côté, et l'Union Européenne et ses états membres de l'autre - sont confrontées avec le même défi: consolider leurs institutions, réaliser des résultats visibles, viables et durables et, ne plus que jamais, approfondir la légitimité des projets d'intégration dans la population respective. La solution de ce défi principal dépend plutôt des principes convaincants que des instruments factuels et fonctionnels.

IV. Compromis, contrôle de soi et modération: le chemin vers l'avenir

Quels sont les principes qui peuvent guider la consolidation des unions soit en Afrique, soit en Europe - et les relations entre les deux? Tout d'abord, il faut clarifier que ce n'est pas une question péjorative ou, pire, paternaliste. Les Européens ne présentent pas une histoire tout à fait encourageante: C'étaient les états européens qui ont organisé le colonialisme, c'étaient les états européens qui ont détruit la paix mondiale et finalement eux-mêmes comme conséquence des deux grandes guerres. Mais, pour rendre justice à l'Europe, il faut ajouter que c'étaient aussi les états européens qui se sont revitalisés dans la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, qui se sont rétablis dans un ordre de paix, dans une affluence sans alternative dans leur histoire et dans une construction d'intégration qui, si on applique la longue durée du chemin européenne, est presque la réalisation d'une anti-utopie européenne. Alors, trois principes sont essentiels pour l'avenir d'intégration régionale dans n'importe quel contexte mondial.

1. Comme le disait José Manuel Barroso, le président de la Commission Européenne, à l'occasion de la cérémonie du prix Nobel en décembre 2012 à Oslo: L'Europe combine la légitimité des états démocratiques avec la légitimité des organes supranationaux. L'intégration est un état de pensée qui contribue à un monde plus fédérative et cosmopolite (Barroso, 2012). C'est aussi une bonne formule pour définir les efforts africains dans le cadre de l'intégration continentale et régionale. Barroso a cité le premier président de la Commission Européenne, Walter Hallstein: Il faut reconnaître que l'état national n'a pas réussi des examens que l'histoire lui a présentés dans le siècle passé. La conséquence est structurelle et donc similaire pour l'Europe et pour l'Afrique: il faut construire des régions pour balancer la souveraineté des états avec la souveraineté des constructions régionales; il faut combiner le nation-building avec le region-building.

2. Le deuxième principe clé pour le succès de l'intégration était discuté à l'occasion de la cérémonie du prix Nobel 2012 par le directeur du comité Nobel, Thorbjørn Jagland: la volonté pour faire des compromis, le contrôle de soi, et la modération (Jagland, 2012). Jagland se référait à l'intégration européenne, mais il a mentionné un principe universel pour la paix des nations: la volonté pour faire des compromis, le contrôle de soi, et la modération sont des principes ou plutôt des vertus élémentaires pour maintenir et gérer l'intégration

régionale partout. La confiance peut seulement se consolider avec modération et la volonté des compromis parmi les parties qui appartiennent à un projet régional. Le prix est, peut-être, une réduction de la vitesse dans les processus politiques, mais le bénéfice est, surtout, plus de solidité et donc plus de stabilité. En disant cela, il faut mettre en contexte les espoirs qui existent sur la rapidité des processus d'intégration. «L'herbe ne croît pas plus vite si on le tire», dit un proverbe africain. Les chercheurs qui discutent les processus d'intégration - soit en Europe, soit en Afrique - sont bien consulté d'accepter la sagesse de ce proverbe. Ni en Europe, ni en Afrique l'intégration régionale et la transformation d'un système entre états vers une union des peuples et des états auraient été créé si on met le temps à mal.

3. Le troisième principe constitutif pour un fonctionnement viable d'intégration régionale, c'est la «solidarité des faits», comme le disait Robert Schuman dans sa fameuse conférence de presse du 9 mai 1951. A ce moment-là, il a envisagé la création de la Haute Autorité de la CECA, le début de l'intégration européenne. Il me semble qu'aujourd'hui, l'énergie et l'infrastructure sont les facteurs analogues en Afrique prenant place de la fonction de l'acier et du charbon en Europe. Energie et infrastructure, ce sont les facteurs clé pour mettre en œuvre l'intégration des marchés africains, pour faciliter l'élimination des monopoles nationaux et pour diversifier les marchés privés.

La légitimité supranationale, les compromis, la modération et la solidarité des faits – ensemble, ces principes doivent accompagner la transformation des alliances intergouvernementales aux unions fédérales, soit en Europe, soit en Afrique. Il faut avoir patience et il faut identifier les acteurs pertinents pour avancer l'itinéraire concret ce qui n'est pas très compliqué. Enfin, les acteurs sont pareils en Afrique qu'en Europe: les sociétés civiles, les leaders politiques, les hommes des affaires, et les intellectuels.

Un dernier mot à propos des expériences spécifiques que le Traité de l'Elysée - signé entre la France et l'Allemagne en 1963 - a contribué à cette transformation en Europe. La clé pour mieux entendre la dynamique qui était et reste liée au couple franco-allemand dans le contexte de l'intégration européenne, ce n'est pas le fait que la France et l'Allemagne sont les deux pays les plus grands de l'Union Européenne. La clé pour percevoir l'effet de la dynamique franco-allemande, c'est la reconnaissance du fait qu'il s'agit des pays les plus différents de l'Union Européenne. Le Traité de Rome en 1957 a établi un processus

commun parmi les six pays fondateurs. Le Traité de l'Elysée en 1963 a renforcé l'ambition par les moyens bilatéraux. Les gouvernements français et allemands ont promis de se consulter régulièrement, entre autre, sur les dossiers de la politique extérieure. Consulter, ce ne signifie pas de s'arranger. En effet, il fallait quatre décades que les structures d'une politique extérieure européenne étaient créées par le Traité de Lisbonne. Les Traités de Rome ou de Lisbonne - ou n'importe quel traité bilatéral - n'étaient pas capables de surpasser les différences politiques et stratégiques par un coup de foudre. Pour harmoniser les pays au niveau régional, on a eu besoin de temps; il fallait prendre patience et accepter la méthode progressive. Jusqu'à aujourd'hui, le fait de l'harmonisation des intérêts politiques, des perspectives aux défis politiques et des réactions aux options politiques reste complexe. Un «intérêt européen» n'existe pas naturellement. Il faut le développer, pas à pas. Ce qui est vrai pour l'Europe n'est pas moins correct pour l'Afrique, si on fait une comparaison honnête de l'Union Européenne avec la CEDEAO dans ce sujet-là.

La CEDEAO est particulièrement confrontée avec la nécessité de mettre ensemble les perspectives des pays anglophones, francophones et lusophones. C'est plus qu'une question linguistique ou bientôt historique. Plus le processus d'intégration régionale avancera, plus on sera confronté avec les différences entre les traditions et les systèmes juridiques en Afrique de l'Ouest. L'intégration régionale, à vrai titre, signifie de gouverner ensemble et de réguler ensemble. Donc, un couple consistant de Nigeria d'une côté et des pays francophones de l'autre sera important pour faciliter les processus envers une vraie intégration en Afrique de l'Ouest.

Tous les processus d'intégration régionale viennent avec un certain prix, avec des coûts. En Europe, le Traité de l'Elysée n'était qu'un élément dans le processus transformant l'alliance européenne à l'Union Européenne (Defrance/Pfeil, 2012). Le prix de ce bilatéralisme régional était l'exclusion de la Grande-Bretagne pour plus qu'une décade de processus de l'intégration européenne. Les décisions stratégiques françaises à l'époque ont couté cher si on regarde l'eurosepticisme anglais. Les Anglais ont perdu une génération des citoyens européens ou, au minimum, des citoyens potentiellement européens comme conséquence des deux vetos français en 1962 et en 1967. En Afrique de l'Ouest, on a opté dès le début pour une perspective qui inclut les pays francophones, anglophones et lusophones. Mais, en réalité, la présence de tous les pays de la région n'a pas automatiquement établi une pensée régionale commune et,

non plus, des mécanismes convaincants pour faciliter l'implémentation des décisions collectives. Il manque un couple ouest-africain qui jouera le rôle d'un moteur régional sans avoir l'intention de dominer les autres partenaires.

En Afrique de l'Ouest, l'inclusion géographique était payée par l'inefficacité des solutions supranationales. Donc, les prix étaient différents en Afrique et en Europe, mais en tout cas, les deux systèmes d'intégration ont dû payer un prix spécifique pour leurs décisions réciproques. Cette réalité partagée souligne que les processus d'intégration régionale ne suivent pas des règles objectives mais des conditions spécifiques et des expériences par tâtonnement. C'est, paradoxalement, une base encourageante pour l'avenir du partenariat entre l'Union Africaine et l'Union Européenne. En le disant, il faut saluer les Africains pour leur courage de mettre en parallèle les projets d'intégration régionale et les désirs de consolider les états nationaux. Les voisins européens doivent accompagner ces efforts des voisins africains avec respect, avec patience et avec la volonté d'avancer un vrai partenariat bi-continental - la seule perspective sérieuse et valable pour l'Europe et l'Afrique dans l'âge de la mondialisation.

Bibliographie

Adamthwaite, Anthony. Britain, France, the United States and Euro-Africa, 1945-1949. Dans: Bitsch, Marie-Thérèse/ Bossuat, Gérard, eds., 2005. L'Europe unie et l'Afrique. De l'idée d'Eurafrrique à la Convention de Lomé I. Bruxelles: Bruylant.

African Union/ European Union, 2007. Le partenariat stratégique Afrique-UE. Une stratégie commune Afrique-UE. Disponible à: <http://www.africa-eu-partnership.org/sites/default/files/eas2007_joint_strategy_fr.pdf> [consulté le 21 Mars 2013].

Barroso, José Manuel, 2012. From War to Peace : A European Tale. Disponible à: <http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/peace/laureates/2012/eu-lecture_en.html> [consulté le 21 Mars 2013].

Bitsch, Marie-Thérèse/ Bossuat, Gérard, eds., 2005. L'Europe unie et l'Afrique. De l'idée d'Eurafrrique à la Convention de Lomé I. Bruxelles: Bruylant.

Commission de l'Union Européenne, 2005. La Stratégie de l'UE sur l'Afrique. Disponible à: <www.europa.eu/legislation_summaries/development/african_caribbean_pacific_states/r12540_fr.htm> [consulté le 21 Mars 2013].

Coudenhove-Kalergi, Richard, 1953. Die Europäische Nation. Stuttgart (manifeste original de 1920).

Defrance, Corine/ Pfeil, Ulrich, eds., 2012. La France, l'Allemagne et le traité de l'Elysée, 1963-2013. Paris: CNRS Editions.

Deighton, Anne. Ernest Bevin and the Idea of Euro/Africa from the Interwar to the Postwar Period. Dans: Bitsch, Marie-Thérèse/ Bossuat, Gérard, eds., 2005. L'Europe unie et l'Afrique. De l'idée d'Eurafrrique à la Convention de Lomé I. Bruxelles: Bruylant.

Dix, Arthur, 1932. Weltkrise und Kolonialpolitik. Die Zukunft zweier Erdteile. Berlin.

Grimm, Sven, 2009. Die Verträge von Lomé und Cotonou. Informationen zur politischen Bildung, 303, pp. 63-65.

Hurt, Stephen R., 2003. Co-Operation or Coercion ? The Cotonou Agreement between the European Union and the ACP States and the End of the Lomé Convention. Third World Quarterly, 24(1), pp. 161-176.

Jagland, Thorbjørn, 2012. Award Ceremony Speech. Disponible à: <http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/peace/laureates/2012/presentation-speech.html> [consulté le 21 Mars 2013].

Kühnhardt, Ludger, 2008. European Union – The Second Founding. The Changing Rationale of European Integration. Baden-Baden (2ième édition 2010).

Kühnhardt, Ludger, 2010. Region-Building, Vol.1. The Global Proliferation of Regional Integration. Oxford/New York: Berghahn Books.

Lee, Margaret C. Trade relations between the European Union and Sub-Saharan Africa under the Cotonou Agreement. Dans: Southall, Roger/ Melber, Henning, eds., 2009. New Scramble for Africa? Imperialism, Investment and Development. Scottsville: University of KwaZulu-Natal.

Metzger, Chantal. L'Allemagne et l'Eurafrrique. Dans: Bitsch, Marie-Thérèse/ Bossuat, Gérard, eds., 2005. L'Europe unie et l'Afrique. De l'idée d'Eurafrrique à la Convention de Lomé I. Bruxelles: Bruylant.

Michel, Marc, 1983. La coopération intercoloniale en Afrique noire, 1942-1950: un néocolonialisme éclairé?, Relations internationales, 34, pp. 155-171.

Montarsolo, Yves. Albert Sarraut et l'idée d'Eurafrrique. Dans: Bitsch, Marie-Thérèse/ Bossuat, Gérard, eds., 2005. L'Europe unie et l'Afrique. De l'idée d'Eurafrrique à la Convention de Lomé I. Bruxelles: Bruylant.

Moreau, Françoise, 2009. The Cotonou Agreement – New Orientations. The Courier, 9, pp. 6-10.

Muller, Karin. Iconographie de l'Eurafrrique. Dans: Bitsch, Marie-Thérèse/ Bossuat, Gérard, eds., 2005. L'Europe unie et l'Afrique. De l'idée d'Eurafrrique à la Convention de Lomé I. Bruxelles: Bruylant.

Sörgel, Herman, 1932. Atlantropa. Zürich.

Taylor, Ian, 2010. The International Relations of sub-Saharan Africa. New York: Continuum.

Tolentino, Corsino/ Vogl, Matthias, eds., 2011. Sustainable Regional Integration in West Africa/ Intégration régionale durable en Afrique de l'Ouest/ Integração regional sustentavel na Africa Ocidental. Bonn: ZEI Discussion Paper, C208.

Uche, Chibuïke, 2011. The European Union and Monetary Integration in West Africa. Bonn: ZEI Discussion Paper, C206.

Vahsen, Urban. La Conférence Parlementaire Eurafrrique de Strasbourg (19-24 Juin 1961). Dans: Bitsch, Marie-Thérèse/ Bossuat, Gérard, eds., 2005. L'Europe unie et l'Afrique. De l'idée d'Eurafrrique à la Convention de Lomé I. Bruxelles: Bruylant.

Williams, Paul D., 2007. From Non-Intervention to Non-Indifference: The Origins and Development of the African Union's Security Culture. African Affairs, 106, pp. 253-279.

The **West Africa Institute (WAI)** is a research center offering research, capacity-development and social dialogue on regional integration in West Africa. WAI is promoted by the Economic Community of West African States (ECOWAS), the West African Economic and Monetary Union (WAEMU), ECOBANK and the Government of Cape Verde. WAI is based in Praia Cape Verde.

The **Center for European Integration Studies (ZEI)** is an interdisciplinary research and further education institute at the University of Bonn.

WAI-ZEI Papers are published in the framework of the research cooperation both institutes conduct on "Sustainable regional integration in West Africa and Europe" in the years 2013-2016. They are intended to stimulate discussion about regional integration processes in West Africa and Europe from a comparative perspective and about the development of European-West African relations in the political and economic sector. Papers express the personal opinion of the authors.

WAI-ZEI Paper

No. 1 2013

Olusegun A. Omisakin: Regional Institutions and Policy Formulation. A Comparative Assessment of ECOWAS, the EU and ASEAN, Praia/Bonn 2013.

No. 2 2013

Denis Acclassato: Intra-West African Trade, Praia/Bonn 2013.

No. 3 2013

Djénéba Traoré: Will Africa be Left Behind on the Education for All (EFA) Trail?, Praia/Bonn 2013.

No. 4 2013

Ludger Kühnhardt: L'Afrique et L'Europe: Relations comparés et processus d'intégration régionale conjointe, Praia/Bonn 2013.